



MODIFICATION DES NOMS PROPRES ET DÉSIGNATION/CARACTÉRISATION DES ACTEURS POLITIQUES BURKINABÈ

Étapes de traitement de l'article

Date de soumission : 17 - 11 -2024

Date de retour d'instruction : 23 - 11 -2024

Date de publication : 12 - 12 - 2024

Adama OUÉDRAOGO

Université Norbert ZONGO, Koudougou (Burkina Faso)
Laboratoire Lettres, langues, arts et communications (LABOLAC)
ouederadams5@gmail.com

Résumé : L'histoire politico-sociale du Burkina Faso, émaillée d'instabilité liée aux coups d'État qu'il a connus, met en selle des acteurs politiques aux ambitions et aux personnalités différentes. La présente réflexion s'intéresse aux acteurs politiques et à leurs désignation/caractérisation par leurs noms propres. À partir d'un corpus des noms propres en usent dans la presse écrite et en ligne, elle s'ajuste, d'une part, sur l'analyse morphologique et/ou syntaxique des noms propres des politiques burkinabè pour comprendre les modifications dont ils sont l'objet. Elle se concentre, d'autre part, sur la corrélation entre ces transformations, les sens qui en découlent et les usages qui en sont faits. Les résultats auxquels elle aboutit mettent en lumière le rôle déterminant de la référencement et de l'indexicalité de ces noms propres modifiés.

Mots clés : *caractérisation, désignation, morphologie, nom propre, politique, syntaxe.*

MODIFICATION OF PROPER NAMES AND

DESIGNATION/CHARACTERISATION OF BURKINA FASO'S POLITICIANS

Abstract : Burkina Faso's politico-social history, peppered with instability linked to coups d'état, has brought together political players with different ambitions and personalities. This paper looks at political actors and how they are designated/characterised by their proper names. Using a corpus of proper nouns used in the print and online media, it focuses on morphological and/or syntactic analysis of the proper nouns of Burkina Faso politicians in order to understand the changes they undergo. On the other hand, it focuses on the correlation between these transformations, the resulting meanings and the uses to which they are put. The results

highlight the decisive role played by the referencing and indexicality of these modified proper names.

Keywords : *characterisation, designation, morphology, proper noun, politics, syntax.*

Introduction

Le Burkina Faso, anciennement la Haute-Volta, est un pays dont l'histoire politique est faite d'une alternance d'instabilité (huit coups d'État) et de stabilité (élections de divers ordres). Cette effervescence politique a mis en scène une flopée d'acteurs politiques (présidents, ministres, députés, maires, etc.) qui ont marqué et continuent de marquer, à des degrés divers, les esprits et les cœurs des Burkinabè. Leurs propos, leurs actions et leurs statures cristallisent bien de considérations politiques, sociales et idéologiques au point d'en faire des sortes d'icônes du landernau politique de ce pays. Leurs assises, prises indépendamment de leurs positionnements politiques (pouvoir d'État ou opposition), se répercutent dans leurs anthroponymes de désignation sociale. Ceux-ci sont fréquemment modifiés et prolongés sous d'autres formes. L'objectif qui encadre la réflexion sur la transformation de ces anthroponymes est d'analyser la construction formelle des noms propres (Npr désormais) des politiques burkinabè du point de vue de leurs modifications et déterminer le tissu sémantique et la portée sociale subséquents aux modifications formelles analysées dans ces Npr. Dans le prolongement de cet objectif, deux questions sont formulées. Ainsi, comment les modifications formelles de Npr des politiques burkinabè induisent-elles des significations ?

Dans sa mise en œuvre, la réflexion commence par des aspects théoriques sur les anthroponymes. Elle se prolonge avec l'analyse des Npr recensés et s'achève par les interprétations qui en sont issues.

1. Considérations théoriques

Avant toute analyse des anthroponymes de désignation des politiques burkinabè, il est nécessaire de donner quelques informations sur la métalangage des Npr et le corpus et les outils de son analyse.

1.1. Contexte terminologique des noms propres



Dans une approche dichotomique entre le nom commun et le nom propre, M. Grevisse (1995, p. 69) les définit ainsi : « le nom commun est celui qui convient à tous les êtres ou objets d'une même espèce. (...) Le nom propre est celui qui ne convient qu'à un seul être ou objet ou à un groupe d'individus de même espèce. » Quant à M.-N. Gary-Prieur (1991, p. 5), abonde dans le même sens en partant de l'étymologie de l'expression *nom propre* : « Le terme "onoma kurion", que le latin a traduit par "nomen proprium", doit être compris comme désignant "le nom à proprement parler" (c'est-à-dire le nom authentique, celui qui nomme vraiment). » Ses deux définitions, partagées à des degrés divers par d'autres auteurs (K. Jonasson, 1994 ; G. Kleiber, 2016 ; etc.), inscrivent le Npr dans une sorte de fixité, de permanence référentielle quant à l'individu qui le porte. C'est même cette référence constante induite par les Npr qui conduit M. Martin (2006, p. 23) à les désigner par l'expression « *nomen verum* » (vrai nom).

1.2. Corpus

La réflexion porte sur un domaine, celui de la politique au Burkina Faso, qui est profondément lié à l'histoire de ce pays. En conséquence, le corpus a été réuni en consultant les archives des publications de la presse burkinabè de 2000 à 2024. Le choix de la presse n'est pas fortuit car elle sert à la fois d'archives et de moyen de collecte des Npr des hommes politiques burkinabè, depuis les indépendances jusqu'à nos jours.

1.3. Outils d'analyse

L'analyse envisagée sur les enjeux de modifications des Npr dans la désignation/caractérisation des acteurs politiques tient compte de deux aspects. Le premier est en lien avec la construction formelle de ces Npr et leur utilisation contextuelle. Le second concerne la référenciation de ces Npr, c'est-à-dire le « mécanisme interprétatif qu'une forme linguistique active pour donner accès à sa contrepartie référentielle » (M. Riegel et alii : 965). L'un et l'autre appellent des outils d'analyse distincts mais complémentaires.

L'étude est menée, du point de vue de son premier point de fixation, sur la base de la morphologie. Cette branche de la grammaire étudie la construction formelle des mots et leur répartition en fonction des neuf parties du discours : déterminant, nom,

verbe, adjectif qualificatif, pronom, préposition, adverbe, conjonction et interjection. Mais, face aux cas de Npr syntagmatiques matérialisés par le couple patronyme-prénom(s), un recours à la morphosyntaxe est plus judicieux. En effet, la morphosyntaxe, qui analyse l'évolution formelle d'un mot dans son environnement contextuel (syntaxique), facilite le dépassement du cadre morphémique pour aller vers celui syntagmatique. Dans ce sens, C. Parisse (2009, p. 8) sert de repère, notamment à travers la *morphosyntaxe lexicale*.

Au niveau du deuxième point, l'étude s'adosse à la théorie de la *sémantique référentielle* de G. Kleiber (1981 et 2016). Pour lui (1981 : 325), « les expressions référentielles réfèrent à des particuliers parce qu'elles ont des propriétés intrinsèques (ou sens) ». Autrement dit, tout signe linguistique fait la jonction entre son sens et sa référence car c'est le sens qui déclenche le processus référentiel. G. Kleiber (1981) formalise sa théorie en l'appliquant en particulier au Npr. Ce choix n'est pas un hasard dans la mesure où il (1981, p. 295) estime que le « lien qu'instaurent les noms propres entre le langage et la réalité est tellement manifeste qu'ils constituent un "banc d'essai" idéal pour les théories référentielles. » Toutefois, sa théorie, loin de faire l'unanimité, est remise en cause par d'autres chercheurs qui récusent l'idée qu'un Npr puisse avoir un sens. S. A. Kripke (1972), G. Granger (1982), K. Jonasson (1994) et M. Grevisse et A. Goosse (2011). De notre côté, en nous fondant sur la théorie kleiberienne, l'objectif affiché est de voir comment les Npr modifiés participent à la désignation/caractérisation des politiques burkinabè.

2. Morphologie des Npr modifiés

Les modifications produites sur les Npr des acteurs politiques burkinabè peuvent être regroupées en deux catégories : les modifications morphémiques et les celles intrasyntagmatiques.

2.1. Modifications morphémiques

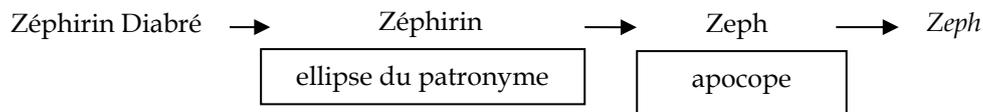
Leur constructions se déroulent par troncation et par néologie.

2.1.1. Troncations par apocopes

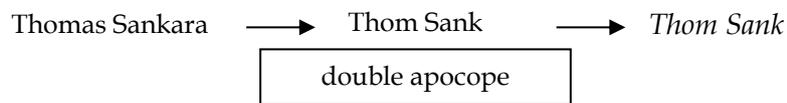
Par ce procédé, la forme du Npr est débarrassée, dans sa partie finale, d'une ou de plusieurs lettres ou syllabes. C'est l'exemple de « Zeph » qui vient de Zéphirin



Diabré, président l'Union pour le Progrès et le Changement (U.P.C.) et ancien chef de file de l'opposition politique burkinabè :

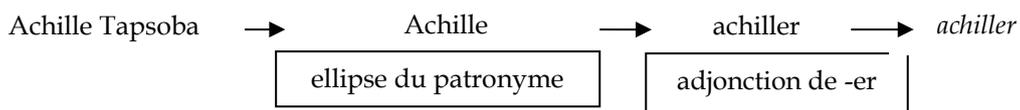


Dans certains cas, il s'agit d'une double apocope, l'une portant sur le prénom et l'autre s'effectuant sur le patronyme. Cela donne Thom Sank, une appellation très courante pour désigner Thomas Sankara, l'ancien président du Burkina Faso et maître à penser de la Révolution du 4 août 1984



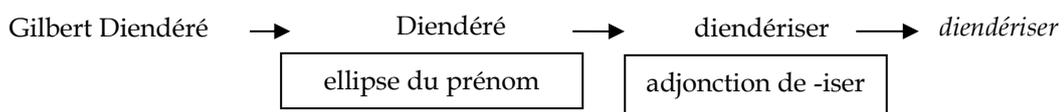
2.1.2. Néologie de forme

La forme néologique la plus courante est la dérivation. Ce procédé aboutit à la création d'une pléthore de Npr modifiés dans le monde politique burkinabè. D'abord, ces dérivations produisent des verbes, essentiellement du premier groupe, puisque c'est uniquement le suffixe verbal -er et sa variante -iser qui sont accolés. Les verbes obtenus sont : « ablasser », « achiller », « diendériser » et « léoncer ». Ils sont formés soit à partir des prénoms (cas les plus courants) :



Les autres néologismes de ce type sont : « ablasser » (Ablassé Ouédraogo) et « léoncer » (Léonce Koné).

La dérivation peut se faire à partir du patronyme :



Les référenciations induites par ces néologismes sont évidemment en lien avec des actes posés par ces politiques, notamment durant la tentative de coup d'État perpétré par le Général Gilbert Diendéré du 16 septembre au 23 septembre 2015. Elle s'est soldée par un échec retentissant à cause de son inopportunité et du soulèvement

de la population. Une médiation de la Communauté des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) a été initiée sous l’égide des anciens présidents béninois Yayi Boni et sénégalais Macky Sall¹. Les néologismes verbaux apparus dans ces circonstances marquantes de la vie socio-politique burkinabè sont :

- *ablasser*, c’est « déborder des stupidités à longueur de journée et toujours recommencer » (*L’enfant du pays*, 2015), tout comme Ablassé Ouédraogo dont les moindres déclarations sont très souvent moquées à cause de leurs supposées inepties ;
- *achiller* revient à « essayer de fuir une situation chaude que tu as contribué (sic) à créer et se faire chopper cueillir » (*L’enfant du pays*, 2015), ce verbe fait allusion à la tentative de fuite d’Achille Tapsoba après l’échec du coup d’État, il était pressenti pour être nommé à la tête du gouvernement issu du putsh ;
- *diendériser* signifie, selon *L’enfant du pays*, (2015), « faire une connerie sans pareille » pour faire le lien avec son coup d’État ;
- *léoncer* qui veut dire « dormir pendant un événement important » (*L’enfant du pays*, 2015), allusion faite à Léonce Koné, membre influent du Congrès pour la démocratie et le Progrès qui s’était assoupi lors d’une des rencontres des médiateurs Yayi Boni et Macky Sall avec la classe politique burkinabè.

Voici des cas d’utilisations de ces verbes mis en contexte par *L’enfant du pays* (2015) :

Mais chers lecteurs, c’est juste pour s’amuser après une semaine de folie. Une semaine pendant laquelle nous avons été beaucoup diendérisés et pendant laquelle on n’a pas pu léoncer comme on voulait. Au contraire on a passé le temps à achiller devant les éléments du RSP. Ceux qui sont venus aider nous ont yayibonisés. Ils nous ont même mackysallisés. La semaine était dure à telle enseigne que certains d’entre nous ont commencé à ablasser. Mais aujourd’hui, tout est en train de rentrer dans l’ordre. Je peux maintenant léoncer tranquillement.

En plus des verbes, les néologismes par dérivation sont aussi des noms communs. La « diendérade » est dérivé Diendéré (Gilbert Diendéré). Il renvoie à « une grosse connerie sans pareille » (*L’enfant du pays*, 2015), en référence à son coup d’État

¹ Il convient de noter que ces deux présidents ont donné les verbes « yayiboniser » qui signifie « faire une grosse promesse qui finit par faire pschitt comme un ballon de baudruche » (*L’enfant du pays*, 2015) et « mackisalliser » ayant pour sens « mentir ouvertement à beaucoup de gens en même temps » (*L’enfant du pays*, 2015)



manqué. Le « blaisisme », issu de Blaise (Blaise Compaoré), est défini comme suit par

B. Kaboré (2009) dans un article publié par *Lefaso.net* :

Blaise COMPAORE, citoyen burkinabè, Président du Faso, a créé son propre label pour le règlement des conflits politiques et politico-militaires qu'il convient d'appeler le blaisisme, en référence au nom de celui qui passe pour être parmi ses contemporains un homme ayant le sens très élevé de la paix, de la stabilité et du rassemblement.

Le « sankarisme » (de Thomas Sankara) désigne un système politique caractérisé par la rigueur dans la gestion des biens publics, l'intégrité et une lutte pour les seuls intérêt du peuple. Ce nom donne un autre nom et adjectif qualificatif qui est « sankariste » (qui est relatif au sankarisme).

Dans la néologie de forme par dérivation, l'emploi du suffixe de nom *-ose* est très perceptible. Il marque des Npr de politiques burkinabè qui se sont illustrés par des actions qui, pour leur rigueur ou leur inhumanité, n'ont pas rencontrées l'assentiment d'une grande partie des Burkinabè. Le plus connu au Burkina Faso est « garangose » qui est issu du patronyme Garango (Général Tiémoko Marc Garango) :

La « garangose », de nombreux Burkinabè s'en souviennent encore. Ce néologisme typiquement voltaïque apparu en 1966 désignait à la fois la politique de rigueur financière et d'austérité instaurée par le ministre Tiémoko Marc Garango, alors « grand argentier » du gouvernement du général Sangoulé Lamizana, et l'initiateur de ladite politique. (...) Il adopte une rigueur budgétaire et crée de nouveaux mécanismes de perception de fonds pour relever le défi de la relance de l'économie du pays. (N. Vebamba, 2022)

Dans le même registre de gestion rigoureuse des deniers publics, le néologisme « rosinose » (de Rosine Coulibaly) est aussi courant d'utilisation. En voici une explication avec J. Simon (2018) sur le site en ligne *Infowakat.net* :

En tout cas l'actuelle ministre de l'économie, des finances et du développement aurait voulu s'inspirer de son illustre prédécesseur qu'elle ne s'y serait pas prise autrement. Faut-il voir dans la volonté affichée de la grande argentière du Burkina de mettre de l'ordre dans les finances de son pays une forme de *Rosinose* qui s'inspirerait d'un passé pas si lointain que cela ?

Le denier type de néologisme est la « compaorose » (de Blaise Compaoré). C'est une politique faite de corruption, d'accaparement du pouvoir, d'assassinats et duplicité.

Exemple d'emploi : « « En un mot comme en mille, le système, à savoir la *compaorose*, va s'effondrer de lui-même. » 'Le Forum des internautes, L'Observateur paalga, n°7915, p. 34)

Le second type de néologisme de forme provient de mots-valises. Par définition, un mot-valise est « mot nouveau qui est formé par l'amalgame de deux autres mots existants » (S. Blanchard et alii, 1995, p. 234). L'exemple notable est *ablasserie*, qui est du Npr *Ablassé* et du nom commun *ânerie*. Voici la définition qu'en donne le site d'informations en ligne *Infowakat.net* (2019) :

L'expression « *Ablasserie* » est un néologisme forgé par les Burkinabè à partir du prénom de l'homme politique *Ablassé Ouédraogo*. Cet ancien ministre burkinabè alors candidat à la présidentielle, avait dans une interview à Jeune Afrique en juin 2015, choqué une partie de l'opinion soutenant que ses filiations ethnique et religieuse étaient ses principaux atouts pour remporter le scrutin. (sic)

Nombre de Burkinabè ont jugé que ses propos étaient une *ânerie* car un candidat à la présidentielle ne peut tenir de tels propos et espérer être élu. Sous un autre angle, une *ablasserie* est un propos plein de promesses qu'un homme politique débite pour s'attirer les faveurs de l'électorat. Celui-ci n'étant pas dupe les trouve mensongers ou démagogiques. Ce néologisme de forme présente une autre orthographe : *ablacerie*. Celle-ci est une variante graphique obtenue par une substitution consonantique (c-ss). Qu'il soit écrit *ablasserie* ou *ablacerie*, ce néologisme est très répandu dans le parler des Burkinabè francophones, notamment chez les internautes. En témoignent ces commentaires d'internautes à la suite d'un article publié sur le site d'informations en ligne *Lefaso.net* (2015). Cet article rend compte d'un meeting de campagne d'*Ablassé Ouédraogo* au cours duquel celui-ci a soutenu qu'il comporterait l'élection présidentielle de 2015 avec 52 à 53% des voix : « Des *ablasserie*, rien que des *ablasserie*s. 52% ou 55% de voix, il faudra comptabiliser 20 ans de candidature pour atteindre ce pourcentage. Lol !! » (*Lefaso.net*, 2019), « Tu n'arrêteras jamais de raconter des *ablasserie*s. Confondre le nombre de gens à ton meeting au pourcentage ! » (*Lefaso.net*, 2019), « Encore une *ablasserie*. Ce monsieur est un homme perdu ! » (*Lefaso.net*, 2019). ; « Oui *ABLASSÉ* dans ses *ABLASSERIE*S est toujours en veste c'est pour pouvoir la retourner à chaque fois. » (*Lefaso.net*, 2022)



Au demeurant, le néologisme *ablasserie* donne par dérivation le verbe *ablasser* qui signifie « raconter des âneries ou se faire des illusions » et le nom *ablasseur* qui désigne une personne pleine d'illusions.

Exemple : « Entre un ablasseur et un Pilleur Professionnelle qui préférez-vous ? » (*Lefaso.net*, 2019)

La « *bénéwenderie* », de Bénéwendé Sankara, président de l'Union pour la renaissance, parti sankariste (UNIR/PS), est aussi un mot-valise créé sur le même principe morphologique que « *ablasserie* » dont il partage la signification.

Exemple d'emploi : « Encore une "bénéwenderie" ! C'est donc votre nouvelle trouvaille ? Franchement, ce monsieur est tout le temps en train de chercher des poux sur un crâne rasé. », « Tribune des internautes », *Le Pays*, n°4925 du 10 août 2011, p. 27

Le mot-valise « *Simonville* » est une création lexicale obtenu par l'agglutination du Npr *Simon* (de Simon Compaoré, maire de la ville de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, de 1995 à 2012) au nom commun *ville*. Il désigne la ville de Ouagadougou.

Exemple d'emploi : « Les espaces verts de *Simonville* (entendez Ouagadougou), sont, pour la plupart, transformés en dépotoirs d'ordures nuisibles à la santé humaine et environnementale. » (*Le Pays*, n°4841 du 14 avril 2011, p. 6) / « Tout de même, au moment où leurs sœurs des autres régions battaient le macadam à *Simonville*, les femmes de la Boucle du Mouhoun vaquaient à leurs occupations domestiques. » (*JJ*, n°1016, p. 8)

2.2. Modifications syntagmatiques

Ces modifications sont opérées par des manipulations intrasyntagmatiques. Elles concernent le syntagme comportant le prénom et le patronyme de l'acteur politique. Les modifications s'y opèrent des deux manières. D'une part, l'on observe une ellipse intrasyntagmatique avec l'effacement du patronyme pour produire des appellations telles *Simon* (*Simon Compaoré*), *Roch* (*Roch Marc Christian Kaboré*), *Ablassé* (*Ablassé Ouédraogo*), *Zéphirin* (*Zéphirin Diabré*), *Salif*, (*Salif Diallo*), etc. Exemples d'emploi : « La mairie n'est pas la "chose" de *Simon* et il ne peut pas y organiser n'importe quoi. » *Journal du jeudi* n°1021 (2011, p. 8) / « *Ablassé*, c'est le

plus ancien des faux types de notre pays. Un véritable cube maggi. » (*Lefaso.net*, 2022).

D'autre part, la modification procède par l'effacement du prénom pour ne laisser que le patronyme. Seuls deux cas sont utilisés au Burkina Faso et concernent deux anciens présidents : « Sankara » (Thomas Sankara, président du 4 août 1983 au 15 octobre 1987) et « Lamizana » (Aboubacar Sangoulé Lamizana, président du Burkina du 3 janvier 1966 au 25 novembre 1980).

Les néologismes nominaux donnent eux-aussi des dérivés nominaux ou adjectivaux : « salifiste », « simoniste », « rochiste », « françoïiste », etc.

Exemple : « Il faut le reconnaître, le CDP a beaucoup de partis en son sein (non beaucoup d'obédiences : salifistes, simonistes, rochistes, françoïistes, etc.) » L'Observateur paalga, n° 7973 (2011, p. 24)

Le changement intrasyntagmatique se formalise également, dans une proportion réduite, avec la siglaison. Les lettres initiales des différents prénoms sont réunis en un nom qui est prononcé par épellation. Ces créations lexicales sont : « RMCK » (Roch Marc Christian Kaboré) et « LAT » (Luc Adolphe Tiao). La variante de siglaison est celle composée avec les lettres initiales des prénoms de plusieurs acteurs politique. Par exemple, « RSS » (Roch Salif Simon) est une autre désignation du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti politique que ces trois personnalités locales ont créé. Le Npr modifié par siglaison engendre souvent des dérivés. C'est le cas de « LAT » qui donne « latien », signifiant « relatif à LAT (Luc Adolphe TIAO, Premier ministre de 18 avril 2011 au 30 octobre 2014)

Exemple d'emploi : « La tradition « latienne » a encore été respectée lors du Conseil des ministres du mercredi 15 juin 2011. » H. Sanou, L'Observateur Paalga, n°7904, 2011, p. 5)

3. Npr modifiés et référenciations

À partir des modifications morphologiques opérées sur les Npr des politiques burkinabè et en application de la théorie de G. Kleiber (1981 et 2016), un certain nombre de remarques analytiques apparaissent. La première est en lien avec l'indexicalité des référents dénominatifs (désignateurs) induits par les Npr modifiés. En effet, toutes les modifications morphologies donnent des mots qui gardent



ouvertement ou implicitement le lien sémantique ou contextuel de départ. Les noms comme « sankarisme », « blaisisme », « simonville », etc. portent toujours la trace du Npr dont ils sont issus. Le simple fait d'utiliser ses noms, « Achille », « Roch », induit la référenciation désignative à ces personnalités. Même s'il y a plusieurs Achille et Roch et que l'ellipse du patronyme peut les rendre vagues, leur référenciations dénomminative restent.

La deuxième observation est relative à la caractérisation qui prend le pas sur la désignation, dans certains cas. L'on peut s'en convaincre avec les verbes « diendériser », « achiller » ou « léoncer » qui désignent des actions attribuées à ces politiques mais qui les déterminent politiquement. En l'occurrence, « achiller », c'est tenter de fuir comme Achille Tapsoba mais, c'est une manière de dire qu'Achille Tapsoba n'est pas digne de confiance car il s'enfuit à la moindre contrariété ou difficulté. Ce référent caractérisant le fragilise et réduit ses chances de capter des voix électives. Cela aboutit à la « fonction référentielle » que K. Jonasson (1994, p. 65) attribue au Npr. Autrement dit, même modifiés, les Npr conservent leur pouvoir de désignation, de caractérisation. Par là, ils se renforcent en donnant d'autres mots car, précise K. Jonasson (1994, p. 17), « la fonction cognitive fondamentale du Npr serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité ».

Conclusion

Dans les faits et sur la base des éléments évoqués, les anthroponymes sont des mots doués de subversion formelle. Les burkinabè usent à profusion des Npr modifiés pour non seulement rendre compte de leur vie sociopolitique mais aussi pour analyser et juger leurs acteurs. Dans ces contours d'utilisation, ils se donnent des outils lexicaux en recourant à moult procédés : modifications morphémiques par troncation ou par néologie. La dérivation, l'agglutination par les mots-valises leur fournissent des moyens idoines de création. Par ailleurs, les modifications intrasyntagmatiques fondées sur les ellipses de prénoms et de patronymes et les siglaisons sont autant d'outils dont ils usent sans modération pour se créer des mots. Vu sous leurs divers angles, ces Npr modifiés participent à l'intensification des référents personnels (ceux des acteurs politiques concernés) et aux référents sociaux communs (M. Wilmet, 1986 et 1988). Les hommes politiques burkinabè sont désignés et caractérisés mais, la société

burkinabè l'est, par ricochet. Ces nombreux néologismes sont de puissants indicateurs de la verve créatrice des Burkinabè et des indicateurs de leurs apports à l'enrichissement du français. C'est une langue qu'ils se sont appropriés et qu'ils plient à leurs soif d'expressivité et de contextualisation linguistique. Nommer par des Npr modifiés, c'est désigner et caractériser des personnes et leurs sociétés et l'inscrire dans une sorte de nécessité existentielle (S. A. KRIPKE, 1972 ; G. Granger, 1982 ; S. Leroy, 2004)).

Références bibliographiques

- BLANCHARD Sylvie, KORACH Dominique, PENCREAC'H Jean, VARONE Mèriem, 1995, *Vocabulaire*, Paris, Le Robert et Nathan, 254 p.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, 1991, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? », in *Langue française, Syntaxe et sémantique des noms propres*, n°92, pp. 4-25. Disponible en ligne sur [https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1991_num_92_1_6209]. Consulté le 15 aout 2023.
- GREVISSE Maurice, 1995, *Précis de grammaire française*, Paris, De Boeck et Duculot, 319 p.
- LEROY Sarah, 2004, *Le Nom propre en français*, Paris, Ophrys, collection l'Essentiel, 137 p.
- GARDES-TAMINE Joëlle, 1981, « Introduction à la morphologie », in: *L'Information Grammaticale*, n°10, pp. 37-39, consulté le 05 décembre 2024 sur http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_10_1_2429
- GRANGER Gilles, 1982, « À quoi servent les noms propres ? », in *Langages* n°66, pp. 21-36
- GREVISSE Maurice, GOOSSE André, 2011, *Le bon usage* édition prestige, 15e édition, Paris, De Boeck et Duculot, 1632 p.
- JONASSON Kerstin, 1994, *Le nom propre : constructions et interprétations*, Louvain-La-Neuve, Duculot, collection Champs linguistiques, 258 p.
- KLEIBER Georges, 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, Klincksieck, 538 p.
- KLEIBER Georges, 1991, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif », in *Langue française, Syntaxe et sémantique des noms propres*, n°92, pp. 82-103. Disponible en ligne sur [https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1991_num_92_1_6213]. Consulté le le 15 aout 2023.
- KLEIBER Georges, 2016, « Noms propres : dénomination et catégorisation », in *Langages* n°190, pp. 29-44.
- KRIPKE Saul A., 1972, *Naming and Necessity*, Cambridge, Harvard University Press, 192 p.
- MARTIN Marcienne, 2006, *Le pseudonyme sur Internet*, Paris, L'Harmattan, 188 p.
- PARISSE Christophe, 2009, « La morphosyntaxe : Qu'est-ce que c'est ? Application au cas de la langue française ? in *Rééducation orthophonique*, n°47 (238), pp.7-



20, consulté le 25 novembre 2024 sur <https://shs.hal.science/halshs-00495626v1>

WILMET Marc, 1986 a, *La détermination nominale*, Paris, P.U.F., X p.

WILMET Marc, 1986 b, « La détermination des noms propres », dans *Déterminants : syntaxe et sémantique*, J. David & G. Kleiber (éds), Paris, Klincksieck, pp. 317-330.

WILMET Marc, 1988, « Arbitraire du signe et nom propre », dans *Hommage à Bernard Pottier*, Paris, Klincksieck, II, pp. 833-842.

WILMET Marc, 1991, « Nom propre et ambiguïté » in *Langue française : Syntaxe et sémantique des noms propres*, n°92, pp. 113-124.

Références webographiques

Infowakat.net, « Faux, le ministre de la Défense Chérif Sy n'a jamais dit qu'il faut rejeter Blaise Compaoré » [en ligne], mis en ligne le 12 septembre 2019, consulté le 15 mars 2023 à 12h25mn, URL <https://infowakat.net/faux-le-ministre-de-la-defense-cherif-sy-na-jamais-dit-quil-faut-rejeter-blaise-compaore/>

Journal du jeudi n° 1016 du 10 au 16 mars 2011, « À chacune son 8-mars », in la rubrique Un point c'est tout, p. 8

KABORE Bertrand, 2009, « Blaise Compaoré : Prix Nobel de la paix ? », in Lefaso.net [En ligne], mis en ligne le 28 août 2009 à 01h21min et consulté le 15 mars 2023 à 13h03mn sur <https://lefaso.net/spip.php?article32984>

Lefaso.net, « Hommage aux héros nationaux : Et Thom Sank dans tout ça ? », [En ligne], mis en ligne le 08 août 2005 et consulté le 15 mars 2023 à 12h20mn sur https://lefaso.net/?page=impression&id_article=8929

Lefaso.net, « Présidentielle 2015 : Ablassé Ouédraogo est convaincu de l'emporter avec 52 ou 55% », [En ligne], mis en ligne le 9 novembre 2015 à 02h27min et consulté le 15 mars 2023 à 12h25mn sur <https://lefaso.net/spip.php?article67902>

Lefaso.net, « Adoption de la charte de la transition : Le Faso autrement satisfait », [En ligne], mis en ligne le 17 octobre 2022 à 16h59min et consulté le 15 mars 2023 à 12h33mn sur <https://lefaso.net/spip.php?article116719>

Le forum des internautes, in *L'Observateur Paalga*, n°7519 du 04 juin 2011, p. 34

Le Pays, n°4841 du jeudi 14 avril 2011, « Arrêtez de nous empoisonner avec ces ordures ! », Rubrique « La semaine de Raogo », p. 6

L'enfant du pays, « Burkina Faso : le nouveau lexique spécial coup d'État », [En ligne], mis en ligne le 25 septembre 2015 et consulté le 15 mars 2023 à 12h45mn sur <https://lenfantdupays.mondoblog.org/2015/09/25/burkina-faso-le-nouveau-lexique-special-coup-detat/>

Ouaga.com, « "Léoncer", "ablasser", "diendérer" : apprenez le vocabulaire du coup d'État au Burkina », [En ligne], mis en ligne le 25 septembre 2015, consulté le 15 mars 2023 à 12h48mn. URL <http://news.aouaga.com/h/75847.html>

SANOU Hyacinthe, « Situation nationale. Un an de sursis pour le 11-Décembre », in la rubrique « Regard sur l'actualité », *L'observateur Paalga*, n°7904 du vendredi 17 au dimanche 19 juin 2011, p. 5

SIMON Jules, « Gouvernance économique : De la Garangose à la Rosinose », in Infowakat.net [en ligne], mis en ligne le 15 août 2018, consulté le 15 mars

2023 à 12h22mn, URL <https://infowakat.net/gouvernance-economique-de-la-garangose-a-la-rosinose/>

Tribune des internautes, in Le Pays n°4925 du 10 août 2011, p. 27

VEBAMBA Nafisatou, « Gouvernance économique des années 60 : La "garangose" a relancé l'économie nationale de l'époque », in Radars Info Burkina [En ligne], mis en ligne 8 août 2022, URL <https://www.radarsburkina.net/index.php/fr/societe/3098-gouvernance-economie-des-annees-60-la-garangose-a-relancel-economie-nationale-de-l-epoque>, consulté le 16 mars 2023.